



Communiqué de presse
28 février 2020

ENGIE dévoile sa raison d'être et propose de l'inscrire dans ses statuts

Résultant de plus de six mois de travail collaboratif, la raison d'être de l'entreprise a été validée par le Conseil d'Administration d'ENGIE, qui proposera son inscription dans les statuts d'ENGIE à l'occasion de la prochaine Assemblée Générale.

Le Groupe ENGIE a exprimé lors de son Assemblée Générale du 17 mai 2019 sa volonté de définir sa raison d'être en lien avec ses parties prenantes, collaborateurs, clients, partenaires et actionnaires afin de la communiquer lors de l'Assemblée Générale de 2020.

La raison d'être du Groupe a été co-construite suite à de nombreuses consultations auprès de ses collaborateurs, clients, partenaires, actionnaires, ainsi que de membres de la société civile. Elle vise à rallier toutes les parties prenantes internes et externes d'ENGIE à un objectif commun, responsable et engagé.

Lors de sa séance du 26 février dernier, le Conseil d'administration d'ENGIE en a arrêté le libellé :

La raison d'être d'ENGIE, c'est d'agir pour accélérer la transition vers une économie neutre en carbone, par des solutions plus sobres en énergie et plus respectueuses de l'environnement. Cette raison d'être rassemble l'entreprise, ses salariés, ses clients et ses actionnaires et concilie performance économique et impact positif sur les personnes et la planète. L'action d'ENGIE s'apprécie dans sa globalité et dans la durée.

Claire Waysand, Directrice générale par interim, déclare : « Avec cette raison d'être, ENGIE inscrit résolument son action dans la durée dans la transition vers la neutralité carbone. Le Groupe a divisé par deux ses émissions de gaz à effet de serre ces dernières années et ses collaborateurs oeuvrent au quotidien pour construire des offres de services qui réduisent l'empreinte carbone des villes, des collectivités et des entreprises, au bénéfice de tous. Fruit d'un travail de consultation large, la raison d'être rassemble l'ensemble des parties prenantes du Groupe, au premier rang desquelles ses salariés. »



Jean-Pierre Clamadieu, Président du Conseil d'administration, déclare : « *Les consultations internes et externes démontrent une attente forte que la raison d'être se décline en actions concrètes qui la crédibilisent, et plus généralement, un besoin de cohérence entre le discours et l'action du Groupe. Ainsi, la raison d'être doit se transformer en raison d'agir.* »

Cette raison d'agir se décline notamment dans les nouveaux objectifs concrets de Responsabilité Sociale et Environnementale annoncés par le Groupe lors de la publication de ses résultats annuels 2019:

- les émissions de gaz à effet de serre provenant de la production d'électricité seraient réduites de 149 Mt en 2016 à 43 Mt en 2030 (pour 80 Mt en 2019) ;
- pour la diversité du genre, la part des femmes cadres dans le Groupe passerait d'environ 23 % en 2016 à 50 % en 2030 (pour 24 % en 2019) ;
- la part des énergies renouvelables dans le mix des capacités de production électrique atteindrait 58 % en 2030, contre 20 % en 2016 (pour 28 % en 2019).

La raison d'être sera soumise à l'approbation des actionnaires pour être inscrite dans les statuts d'ENGIE lors de l'Assemblée Générale du 14 mai 2020, ancrant ainsi l'ambition que le Groupe porte depuis plusieurs années pour répondre aux enjeux énergétiques et climatiques et son positionnement d'acteur de référence d'un capitalisme responsable.

A propos d'ENGIE

Nous sommes un Groupe mondial de référence dans l'énergie bas carbone et les services. Pour répondre à l'urgence climatique, notre ambition est de devenir le leader mondial de la transition zéro carbone « as a service » pour nos clients, notamment les entreprises et les collectivités territoriales. Nous nous appuyons sur nos métiers clés (énergies renouvelables, gaz, services) pour proposer des solutions compétitives et sur-mesure. Avec nos 170 000 collaborateurs, nos clients, nos partenaires et nos parties prenantes, nous formons une communauté d'Imaginative Builders, engagés chaque jour pour un progrès plus harmonieux.

Chiffre d'affaires en 2019 : 60,1 milliards d'euros. Coté à Paris et Bruxelles (ENGI), le Groupe est représenté dans les principaux indices financiers (CAC 40, DJ Euro Stoxx 50, Euronext 100, FTSE Eurotop 100, MSCI Europe) et extra-financiers (DJSI World, DJSI Europe et Euronext Vigeo Eiris - World 120, Eurozone 120, Europe 120, France 20, CAC 40 Governance).



Contact presse :

Tél. : +33 (0)1 44 22 24 35

Courrier électronique : engiepress@engie.com

Contact relations investisseurs :

Tél. : +33 (0)1 44 22 66 29

Courrier électronique : ir@engie.com



[ENGIEpress](#)